

Image not found or type unknown



Qui doit signé l'acte de vente?

Par **rabby89**, le **03/11/2009** à **18:50**

Bonjour,
je suis en procedure de divorce, rien n'est prononcé pour l'instant....
mon ex femme a vendue la voiture qui etait aux deux noms sans mon consentement, elle a dû
signer à ma place ou pas d'ailleurs !!!
elle vient de m'annoncer qu'elle a vendu la voiture dans un courrier !
a-t-elle le droit de faire ca? ne suis-je pas obligé de signer l'acte de vente ? elle a dû faire un
faux !!!
merci de l'aide que vous m'apporterez